

Prix Extraordinaire.

(4) Le proposeur du plus grand nombre de membres (au moins 100) aura droit à un automobile Ford (char touriste) aux lieu et place des prix mentionnés dans les trois premiers paragraphes du présent article.

Prix de Cercle

- Art. 3—(a) Un drapeau en soie, aux armes de la Société, sur lequel le nom du cercle sera inscrit en lettres d'or, à tout cercle qui aura fait admettre 25 membres;
 (b) Un collier de président, à tout cercle qui fera admettre 15 membres;
 (c) Une série d'insignes d'officiers, nouveau modèle, à tout cercle qui aura fait admettre 10 membres.

Conditions diverses.

- Art. 4—Pour avoir droit aux prix mentionnés dans ce décret, il faudra que les membres admis durant ce concours aient acquitté deux mois de contributions avant le 1er septembre 1915.
 Art. 5—Les fondateurs de cercle ou de bureaux de perception ne tombent pas sous l'effet du présent arrêté, non plus que les membres agrégés par lettre de sortie.
 Art. 6—Les organisateurs ou recruteurs rémunérés par la Société ne pourront prendre part au concours. Les cercles et bureaux de perception qui bénéficieront de leur aide seront, par le fait, hors concours, ainsi que leurs membres, pour tous les membres qu'ils recruteront pendant la période qu'ils seront ainsi aidés.

G. MONET, Sec.-Gén.

A TRAVERS LES CERCLES

CERCLE ST-JOSEPH, No 1

A une intéressante soirée, lundi, le 11 janvier dernier, dans le sous-basement de l'église St-Joseph, rue Richmond, le cercle St-Joseph a procédé à l'élection de ses officiers pour l'année 1915.

Le résultat a été le suivant:

Président, Nap. Chartrand; Vice-Président, F. X. Ouellette; Sec.-arch., O. Bourdon; Trésorier, Hector Leduc; Méd.-exam., Dr Z. Lefebvre; Introduceur, E. Lanouette; Substitut, Aug. B. Genand.

Les membres du Cercle St-Joseph ont choisis les deuxième et quatrième lundis comme dates d'assemblée.

L'élection et l'installation des officiers ont été présidées par M. Chs Duquette, 2ème Vice-Président Général de l'Alliance Nationale, assisté de M. Auguste B. Genand.

L'ordre du jour "Suggestions pour le bien de l'Association", les membres ont eu le plaisir d'entendre des discours pratiques.

M. l'Inspecteur en Chef a traité les principes sur lesquels la mutualité est basée et expliqué l'importance pour les sociétés d'avoir des taux suffisants pour l'accumulation du fonds de réserve capable de garantir le paiement intégral des certificats émis par les sociétés.

Les autres orateurs qui ont pris part à la discussion sont MM. E. Cavanah, Alex. Prud'homme, et J. E. Noiseux.

Il y avait à cette assemblée une nombreuse assistance.

CERCLE DUQUETTE, No 320

Jeudi soir, le 14 janvier à la salle de l'Union des Commis Marchands, les membres de ce cercle s'étaient réunis en grand nombre pour procéder à l'élection des officiers et assister en même temps à la réception annuelle du cercle.

Dans l'assemblée, l'on remarquait le Vice-Président général, M. Chs Duquette, qui est en même temps le patron de ce cercle M. L. A. Rivet, ancien député d'Hochelega, Messieurs Alfred Rousseau, Frs Turgeon, Alex. Charette.

Cette assemblée était présidée par M. Alfred Turgeon, président. Après avoir procédé aux affaires de routine, M. Turgeon donna lecture du rapport des officiers lequel est très intéressant. Il fait voir que dans le cours de l'année 1914 le cercle a augmenté son effectif de 90 membres et le capital de sa caisse générale de \$200.00. La balance au crédit du cercle au 31 décembre 1914 était de \$632.68. Au premier janvier, le cercle comptait 373 membres en règle. Avant de quitter le fauteuil, le Président du cercle a prononcé un très intéressant discours sur les progrès et les œuvres accomplies par le cercle Duquette au cours de l'année 1914; il insiste sur le fait qu'après avoir souscrit au Comité France-Amérique et au fonds pour la défense des droits des catholiques de langue française d'Ontario et à plusieurs autres œuvres du genre, le cercle avait cependant augmenté considérablement son capital. En terminant son discours, M. Turgeon invite le Vice-Président général à présider les élections.

En prenant le fauteuil présidentiel, M. Duquette fait quelques commentaires sur le rapport des officiers et sur le discours du Président. Il félicite le cercle de son succès, il signale aux membres ce que peut faire le travail et l'union: "Votre cercle dans lequel existe la plus parfaite harmonie, depuis quelques années, est devenu l'un des plus importants de l'Alliance Nationale. Il est non seulement un des plus nombreux, mais aussi un de ceux dont la situation financière lui permet de pouvoir souscrire à nos œuvres nationales. Continuez à administrer votre cercle dans cet esprit et vous atteindrez le but mentionné aux 1er et 2ème articles de nos règlements". L'élection a donné le résultat suivant pour 1915:

Président, J. A. Turgeon; Vice-Président, Ars. Brault; Sec.-arch., Hector Charette; Trésorier, R. Millette; Méd.-exam., Aug. Mathieu; Com.-ord., Armand Gauthier; Introduceur, Nestor Brûlé; Substitut, Alex. Charette; Auditeurs: Frs Turgeon et Hervé Dubois.

Immédiatement après les élections, l'installation fut présidée par M. Duquette avec M. Frs Turgeon comme Commissaire-Ordonnateur général.

A l'ordre du jour "Suggestions pour le bien de l'Association", le Président invita M. L. A. Rivet à adresser la parole. M. Rivet dit qu'il accepte avec plaisir cette invitation. Il traite de la mutualité avec toute l'éloquence qu'on lui connaît et termine en faisant l'éloge du patron du cercle et en invitant les membres à assister aussi régulièrement que possible à leurs réunions mensuelles.

M. l'Inspecteur en Chef est de nouveau appelé à adresser la parole; il profite de l'occasion pour donner des explications sur les amendements adoptés à la dernière réunion du Conseil Général.

Après la clôture de l'assemblée il y eut goûter et soirée récréative au cours de laquelle les membres ont eu le plaisir d'entendre des déclamations par MM. A. Racicot, J. A. Turgeon et C. A. Vallerand; des chansons comiques ont aussi été

chantées par MM. Turgeon et plusieurs autres membres.

Cette soirée fut non seulement agréable et intéressante mais elle fut aussi instructive à plusieurs points de vue.

CERCLE NOTRE-DAME de GRACES, No 342

Mercredi, le 20 janvier dernier, les membres de l'Alliance Nationale, cercle Notre-Dame de Grâce No 342 réunis à la salle Décarie procédaient à l'élection des officiers pour l'année 1915, sous la présidence de M. J. E. Alfred Arnaud, Organisateur, et représentant du Bureau Exécutif.

Voici les noms des officiers élus:

Président, O. Dionne; Vice-Président, U. Duchéary; Sec.-arch., Jos. Béluse; Trésorier, A. Décarie; Méd.-exam., J. E. Bourget, M. D.; Com.-ordon., L. Lafleur; Introduceur, C. Cloutier; Substitut, P. E. Beaupré.

Pour se rendre au désir exprimé par le Président, M. J. E. Alfred Arnaud expliqua aux membres du cercle les amendements adoptés à la dernière réunion du Conseil Général particulièrement celui qui a trait au réajustement des taux. Ces explications ont été bien accueillies par l'assemblée et tous les membres ont compris que le Conseil Général avait visé à donner la plus grande somme de bénéfices en même temps que de sécurité à chaque sociétaire et c'est sans hésitation qu'ils votèrent des remerciements au Bureau Exécutif et à son représentant, M. Arnaud.

CERCLE BRUCHESI, No 135

Le 15 janvier dernier, les membres du cercle Bruchési No 135, se réunissaient pour procéder à l'élection de leurs officiers. Près d'une centaine de membres avaient répondu à l'appel, cependant, malgré l'affluence considérable, l'assemblée fut calme et tous les officiers furent élus par acclamation. Voici les noms de ceux que le cercle s'est choisis pour l'année 1915.

Président, A. J. Leduc; Vice-Président, J. A. Boisvert; Sec.-arch., R. H. Bénard; Trésorier, Art. Dufresne; Méd.-exam., Dr Z. Comtois; Com.-ord., A. Desroches; Introduceur, F. X. Bessette; Substitut P. G., Méric Guertin.

M. J. E. Alfred Arnaud, Organisateur, représentait le Bureau Exécutif et présida l'élection et l'installation des officiers. A l'ordre du jour "Suggestions pour le bien de la Société", il expliqua aux membres la nature des amendements adoptés à la dernière convention, s'attachant à démontrer que l'adoption de ces amendements donnait à l'Alliance Nationale une sécurité incontestable et des avantages tels que bien peu de sociétés peuvent se vanter de pouvoir en fournir de semblables.

A la même assemblée, sur proposition de M. L. P. St-Louis appuyé par M. Méric Guertin, il est résolu que le cercle Bruchési No 135 vote une somme de \$20.00 au fonds de secours belge. M. O. Nantel appuyé par M. J. Archambault propose que le cercle Bruchési souscrive la somme de \$20.00 à la Société St-Vincent de Paul de la paroisse du Sacré-Cœur, "car disait M. Nantel, s'il est bon de secourir les Belges dans leurs malheurs, c'est aussi un devoir de tendre la main à nos compatriotes qui sont dans le besoin."

Ces deux propositions furent adoptées unanimement.

Les membres après l'assemblée entonnèrent quelques chants patriotiques et s'en retournèrent dans leur famille après une soirée agréable; nul doute que des réunions semblables sont de nature à faire beaucoup de bien au cercle et à la société.